

## CALENDRIER

### MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL 2026 PERMUTATIONS INFORMATISEES

Vous trouverez l'ensemble des dispositions générales du mouvement interdépartemental des enseignants du 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée scolaire 2026 dans la Note de service du 30/09/2025 publiée au Bulletin Officiel de l'Education nationale n° 39 du 16 octobre 2025.

Ce calendrier est disponible sur le site de la DSDEN37, rubrique Carrière dans l'Indre et Loire - Mouvement Interdépartemental 2026-2027.

**NOUVEAU** depuis novembre 2024 : le dossier de demande de bonification au titre du handicap, et la liste des pièces justificatives à fournir dans le cadre d'une demande de bonification sont directement **téléchargeables dans le serveur SIAM et disponibles uniquement le temps d'ouverture du serveur.**

#### Ouverture des inscriptions IPROF – Service SIAM

**du mercredi 5 novembre à 12h au mercredi 26 novembre 2025 à 12h**

#### ATTENTION

La confirmation de candidature est à retirer dans votre boîte à lettres I-Prof à partir du **jeudi 27 novembre 2025**, et à nous retourner signée avec les pièces justificatives impérativement par courrier électronique pour le **jeudi 11 décembre 2025 au plus tard** sur [ce.mvt1d37@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.mvt1d37@ac-orleans-tours.fr).

**⚠ Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat**

La consultation des barèmes validés sera possible sur l'application SIAM entre les **mercredis 14 et 28 janvier 2026**.

Les résultats seront diffusés individuellement par le ministère à partir du **mercredi 11 mars 2026 à 12h**.

Les enseignants souhaitant solliciter une **bonification au titre du handicap** cocheront la case dans SIAM et compléteront le dossier téléchargeable dans SIAM **uniquement le temps d'ouverture du serveur.**

(Annexe 1 : demande de bonification 800 points ; Annexe 2 : coordonnées du médecin académique à qui adresser la demande de bonification 800 points ; Annexe 3 : attestation de transmission d'une demande de bonification handicap 800 points à envoyer au service gestionnaire de la DPE 37)

Pour tout renseignement complémentaire :

**Cellule « Info-mobilité » 01.55.55.44.44** du 4 au 26 novembre 2025

Division des Personnels Enseignants – Aurélia ANTOINE-MONTEIL et Dorothée GUENGARD :  
02.47.60.77.16